

8 mars 2017 - Seul le prononcé fait foi <u>Télécharger le .pdf</u>

Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur l'action de la France en faveur des droits des femmes, à Paris le 8 mars 2017.

Mesdames,

Messieurs,

Je voulais d'abord remercier les ministres, le ministre des Affaires étrangères, la ministre des Droits des femmes qui nous accueillent aujourd'hui ici et qui vous permettent de lancer cet appel et de faire ce serment.

Les serments sont faits pour être respectés et tenus. J'ai aussi souhaité que mes engagements, ceux que j'avais pris en 2012 pour les droits des femmes, puissent être respectés.

J'en avais pris un, qui était le plus facile sans doute, celui de constituer un gouvernement paritaire, autant de femmes que d'hommes. Je m'y suis tenu tout au long du quinquennat. Même si tous les Premiers ministres ont été des hommes, j'en conviens.

Ensuite, j'avais voulu que nous puissions faire voter une loi sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Cela a été fait en 2014 et a permis à la France, grâce à l'effort de toutes et de tous, de se hisser au 17ème rang pour l'égalité femme - homme. Mais quand la France est au 17ème rang, elle n'est pas à sa place, parce que la France veut toujours être la première. Même quand elle n'est pas la première, elle veut être en avant-garde. Donc, nous avons encore beaucoup à faire sur ce plan.

J'avais voulu également que puisse être intégrée dans les programmes scolaires l'éducation à l'égalité des filles et des garçons, dès le plus jeune âge. Je pensais que ce serait simple d'affirmer ce principe. Pourtant, il y a eu des polémiques, des contestations et même des remises en cause de ce que l'on a appelé « l'égalité de genre », certains craignant que la dénonciation des stéréotypes efface la différence entre les sexes. Alors que nous voulions simplement nous le voulons toujours permettre aux garçons et aux filles de vivre pleinement ce qu'ils sont et pouvoir éviter les schémas de domination et de soumission. Alors, nous avons tenu bon.

J'ai voulu également que les femmes qui élèvent seule leur enfant ou leurs enfants, ce qu'on appelle les familles monoparentales, à tort, puisqu'il s'agit le plus souvent de femmes, puissent avoir davantage de soutien et notamment de prestations familiales ce qui a été fait et qu'en plus soit possible le recouvrement des pensions alimentaires. Car, en France, il n'est pas toujours facile pour les femmes d'obtenir leur dû, c'est-à-dire tout simplement le droit d'élever leur enfant dans la dignité en demandant aux pères leur participation.

Puis, il y avait ces questions de violences, et je veux insister là-dessus, puisque cela a été largement le sens de votre rassemblement aujourd'hui. D'abord, le droit pour toutes les femmes de disposer de leur corps. En France, nous pensions avoir fait l'étape essentielle, par la loi qui avait été présentée par Simone VEIL en 1974. Ce qui était vrai.

Mais depuis 1974, il s'était accumulé beaucoup de freins, beaucoup d'obstacles pour que les femmes puissent disposer réellement de cette liberté de disposer de leur corps. Nous avons donc facilité l'accès à la contraception, à l'IVG, supprimé la notion de détresse qui figurait dans la loi, ainsi que le délai de réflexion avant la remise du consentement.

Nous avons fait en sorte aussi que chacune puisse disposer du droit à une information complète et fiable. Autant de choses qui paraissent évidentes, mais qui étaient de plus en plus contrariées.

médicamenteuse. Nous avons pris en charge 100 % de l'ensemble du parcours IVG ainsi que la gratuité et la confidentialité des consultations relatives à la contraception des mineures, de manière à ce qu'aucune fille ne puisse, là encore, être mal orientée, mal informée.

Nous avons également voulu élargir le délit d'entrave à l'IVG qui n'était plus adapté à Internet et aux réseaux sociaux. Car Internet est aussi utilisé par certains groupes pour diffuser de fausses informations destinées à induire les femmes en erreur, à les culpabiliser, à faire pression pour les dissuader de recourir à l'IVG. Alors, désormais, ces tentations ou ces tentatives tomberont sous le coup de la loi.

Nous avons aussi engagé une politique pour punir heureusement aussi prévenir tous ceux qui se livraient à des violences contre les femmes. Nous avons le devoir de protéger ces femmes. C'est ce que nous avons fait en formant 300 000 professionnels qui ont été préparés au repérage, à la prise en charge de ces violences. Nous avons ouvert des places pour les femmes victimes de violences et nous avons mis à disposition ce que l'on appelle le « Téléphone Grave Danger », qui a d'abord été expérimenté, puis ensuite mis en place dans toute la France, pour que les femmes puissent bénéficier non seulement d'une ordonnance de protection mais d'une capacité de pouvoir alerter et avoir une intervention immédiate des forces de police en cas d'agression de leur conjoint.

Puis, a été adoptée par le Parlement français une loi qui a permis de franchir une étape essentielle dans la reconnaissance de la prostitution, non pas comme une activité professionnelle, mais comme une atteinte à la dignité humaine. Je n'étais pas au départ convaincu par cette initiative, pensant que c'était ouvrir un débat sur l'abolition de la prostitution. Or, nous savons qu'elle est là et qu'elle prend aussi aujourd'hui des formes multiples, avec aussi l'utilisation par Internet. Mais j'ai été progressivement amené à soutenir cette initiative. Car, il s'agit, par la prostitution et surtout par ce qu'elle engendre, d'une atteinte fondamentale aux droits de la personne humaine. A partir de là, il fallait que nous puissions non seulement réprimer l'exploitation du corps des femmes et punir ceux qui se livrent, non pas à la prostitution, mais à l'usage du corps des femmes à leurs fins purement personnelles et que nous puissions aider les femmes concernées à sortir de la prostitution.

Je dois dire que la Suède avait montré l'exemple et que la France aujourd'hui veut démontrer qu'il est possible d'avoir une protection des femmes qui se sentent effectivement agressées en étant l'objet de traite sexuelle, mais que nous pouvons également punir les hommes qui utilisent le corps de la femme à des fins personnelles.

La France a voulu aussi porter la cause des femmes et des droits des femmes dans sa politique internationale et donc dans l'ensemble des lieux de négociation ou de discussion au plan international. Nous considérons en effet que les femmes jouent un rôle majeur en matière de santé, de développement durable, d'éducation, de lutte contre la pauvreté et de prévention de toutes les crises.

Dès lors que nous affirmons cette évidence, nous devons, non pas penser que nous nous ingérons lorsque nous nous opposons à certaines traditions culturelles ou religieuses, mais que nous garantissons les droits des femmes et que nous sauvons des vies. Il ne s'agit pas d'imposer un modèle culturel. Il ne s'agit pas d'imposer une vision. Il ne s'agit de dire que notre mode de vie serait supérieur à d'autres. Non. Il s'agit de faire la démonstration que ce sont les femmes qui assurent aujourd'hui l'essentiel de ce que nous avons donné comme objectifs à la communauté internationale.

Voilà pourquoi nous agissons, voilà pourquoi aussi la France participe à un ensemble de fonds financiers internationaux pour permettre l'achat et la distribution de moyens contraceptifs, la formation de personnels de santé et également le financement d'un programme de lutte contre le mariage des enfants.

Nous ne voulons pas définir ce que serait une natalité dans tel ou tel pays. Mais nous voulons tout simplement permettre à toutes les femmes, où qu'elles vivent dans le monde, de pouvoir décider librement de faire ou de ne pas faire des enfants. Nous considérons que chaque fois qu'une femme est privée d'information, privée d'éducation, privée de ce droit élémentaire à la

contraception, c'est non seulement une atteinte à leur liberté et à leur dignité, mais également une pénalisation du pays où elles vivent. Nous le faisons donc en étroite concertation avec les gouvernements des pays concernés et nous voulons qu'il y ait davantage de maitrise de la natalité partout dans le monde. Maitrise de la natalité veut dire libre choix pour les femmes et les hommes de faire des enfants.

Nous considérons que l'école est le passage nécessaire et qu'il y a aujourd'hui un véritable scandale qui est l'inégalité majeure qui prive des jeunes filles de l'éducation et de la formation. Trente millions de filles dans le monde en âge de fréquenter l'école primaire ne sont pas scolarisées du tout.

En Afrique subsaharienne, si toutes les filles achevaient leurs études primaires, le nombre de décès maternels serait réduit des deux tiers. Donc, ne pas informer les femmes, plus exactement ne pas informer les filles, c'est condamner les femmes et les mères.

Nous avons aussi devant nous une réalité : il y a plus de 150 pays qui ont des législations restreignant l'accès des femmes au crédit, à l'emploi, à la protection sociale. Donc, nous devons aussi agir et porter ces questions dans toutes les conférences internationales.

Enfin, il y a cette autre réalité cruelle, abominable, qui nous frappe à chaque fois que nous examinons les conséquences d'un conflit. Dans toutes les guerres, ce sont les femmes les premières victimes. Toujours. Ce sont les femmes qui sont victimes d'esclavage, de viol, de violence et qui sont utilisées dans tous les conflits comme des armes de guerre à grande échelle. Vous avez évoqué le docteur MUKWEGE sur les exactions qui sont commises sur les femmes et qu'il répare. C'était le cas et c'est toujours le cas en RDC. Mais c'est aussi le cas dans toutes les zones de guerre où ce sont les femmes qui sont prises en otages, les femmes qui sont enlevées, les femmes qui sont soumises, les femmes qui sont violentées.

Nous pensons vous les avez citées aux femmes Yézidis, mais il y en a d'autres qui sont également réduites en esclavage par Daech et il y en a aussi qui ont été enlevées, ces jeunes filles au Nigeria par Boko Haram et qui n'ont toujours pas été retrouvées. Partout, ce sont toujours les jeunes filles et les femmes qui sont l'objet de ces chantages, de ces enlèvements et de ces actes barbares.

Alors, chaque fois que nous agissons pour la paix, nous agissons pour les femmes. Nous devons toujours avoir à l'esprit cette obligation. Si la France est présente sur la scène internationale pour défendre un certain nombre de valeurs, c'est aussi au nom des femmes que la France agit. Vous l'avez toutes et tous évoqué, il y a aujourd'hui des menaces de retour en arrière. Non seulement il y a tant de choses à faire - puisque vous avez refusé de célébrer le 8 mars en considérant qu'on ne célèbre pas ce qui est un combat à venir, qu'on veut simplement s'appuyer sur le passé pour justifier d'avancer sur d'autres chemins aujourd'hui - nous devons aussi prendre conscience qu'il y a des risques qu'on nous fasse revenir en arrière.

Ceci, pas simplement dans les pays émergents ou dans les pays qui seraient confrontés à des dictatures, mais aussi dans les pays développés, aussi dans les pays riches. Ces pressions sont à la fois politiques, idéologiques, religieuses. Laurence ROSSIGNOL citait ce matin cette phrase de Simone de BEAUVOIR : « N'oubliez jamais qu'il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question. » Il y a suffisamment de crises pour que certains les utilisent à cette fin, pour revenir sur ce que l'on pensait être des acquis fondamentaux.

Ces propos de Simone de BEAUVOIR ont une résonance particulière, lorsque l'on songe au fondamentalisme religieux, à la résurgence d'idéologies réactionnaires qui entendent réassigner les femmes à leur rôle procréatif, à la sphère domestique. Aucun pays, aucune population n'est à l'abri. Il y a, dans le serment que vous venez de faire, cette urgence à réagir.

C'est un combat politique, les droits des femmes. C'est un combat des femmes. Mais c'est le combat de tous. Car, lorsque l'on remet en cause les droits des femmes, c'est l'ensemble de la société qui recule.

Il y a ces menaces je ne vais pas les citer toutes mais en Pologne, les femmes et les hommes de progrès ont récemment dû se mobiliser contre l'interdiction totale de l'IVG. Vous êtes là, Barbara

NOWACKA, vous nous avez rappelé ce que vous avez engagé et ce que nous devons faire pour vous soutenir. Vous avez reçu le Prix Simone de BEAUVOIR pour la liberté des femmes. Il y a à faire en Europe, car la Pologne, jusqu'à nouvel ordre, est en Europe et elle doit accepter aussi les valeurs de l'Europe.

En Russie, c'est une loi qui pénalisait jusque-là les violences à l'encontre des proches qui a été récemment modifiée. Pourquoi modifier ce texte, si ce n'est pour s'en prendre une fois encore à la liberté des femmes ?

Que dire de positions ou des intentions exprimées par la nouvelle administration américaine ? La nouvelle administration américaine qui veut réduire le financement des structures de planification familiale, comme si c'était la première économie à faire pour augmenter les dépenses militaires $\mathfrak L$ comme si c'était la première nécessité.

Donc, il faut reprendre ce combat et nous réitérons notre appel pour que soit universellement ratifiée la Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, avec levée de toutes les réserves.

De la même manière, la France propose qu'un protocole, inspiré de la Convention d'Istanbul du Conseil de l'Europe, soit spécifiquement voté sur les violences faites aux femmes. C'est le sens de votre serment d'aujourd'hui, le Serment de Paris, pour que nous puissions agir. Ce serment-là sera porté par Laurence ROSSIGNOL, devant la Commission de la Condition de la femme de l'ONU. Je salue ici le représentant de cette grande organisation.

Alors, nous faisons effectivement la promesse de construire un monde dans lequel garçons et filles aient accès aux mêmes savoirs, aux mêmes droits, aux mêmes libertés, aux mêmes ambitions et qu'il y ait un partage des pouvoirs et des responsabilités.

Cette Journée internationale des droits des femmes est une journée de combat, d'engagement contre toutes les inégalités, contre tous les déterminismes. Parce que les droits des femmes sont au service de l'épanouissement de la société tout entière. Parce que les droits des femmes révèlent l'état d'un pays, de sa maturité démocratique, de sa modernisation.

Mais les débats qui, une fois encore, sont soulevés à l'occasion de cette journée confirment bien qu'il y a un risque pour nos sociétés, que rien n'est définitivement acquis, que tout est combat, conquête, lutte et que c'est ce serment-là que vous avez fait : ne rien abandonner, ne rien laisser et surtout aller jusqu'au bout.

Nous ne savons pas jusqu'où sera le bout de votre chemin et de votre lutte. Ce que je sais, c'est que de génération en génération, vous devez, nous devons, avoir la fierté de transmettre un monde meilleur. Un monde meilleur, c'est celui où les femmes ont les mêmes droits que les hommes.

Merci.